
Note d'information fédérale – Mai 2021 – n°307

Régate de sélection junior

Libourne (33)

Les 3 et 4 juillet 2021

1. Régate de sélection junior

⇒ Permet de finaliser la constitution du collectif Junior A pour préparer les championnats du Monde.

⇒ Permet de constituer un collectif junior B qui participera à la Coupe de la Jeunesse. Une équipe complète pourra être constituée en fonction du niveau sportif des athlètes.

⇒ Est ouverte aux sportifs (J15 à J18) susceptibles de prétendre à une sélection aux épreuves sus mentionnées. Les rameurs(ses) doivent être autorisés(es) à participer par la DTN.

⇒ Les sportifs retenus pour les mondiaux seront en stage terminal à partir du 14 juillet et ne pourront donc pas participer aux championnats J16 et/ou aux sprints mi-juillet. Par contre, pour les athlètes retenus à la Coupe de la Jeunesse, le stage débutant le 27 juillet, il est vivement recommandé de participer à ces compétitions.

⇒ Les mixtes de clubs sont autorisées. Les rameurs(ses) sont inscrits en **2X ou en 4-**. Il appartient aux clubs de s'assurer de la mise à disposition du matériel ainsi que la gestion des athlètes sur les deux jours de régates.

Cas particuliers : Lors de cette régates de sélection, il pourra être demandé aux équipages pressentis par la DTN pour représenter la France en bateaux courts, 1X ou 2-, au championnat du Monde ou à la Coupe de la Jeunesse, de réaliser une performance lors de parcours à handicap dans ces mêmes embarcations.

Les engagements :

⇒ Sont proposés par les clubs ou les ligues par courriel au secrétariat du DTN (vanessa.lete@ffaviron.fr) pour validation **au plus tard le 21 juin à 14h00**. Les services de la FFA se chargeront directement des saisies sur le serveur. (Pour quelques cas, le chef de secteur orientera la composition des équipages).

⇒ Pour que l'engagement soit recevable, le courriel devra impérativement s'accompagner du document «Attestation de disponibilité» dûment complété disponible sur le lien suivant : <https://ffaviron.fr/medias/downloads/FFAviron-Attestation-Dispo-Secteur-junior-20210521100956.pdf>